CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E58054** **VALABLE JUSQU'AU** **20/11/2026**

ÉDITÉ LE 27/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/1993

Raison sociale : GENTIL

Forme juridique : SARL

Capital : 7 622

ROUTE D'EPERNAY
21220 MOREY-SAINT-DENIS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DIJON 391080678

Siret : 391 080 678 00025

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 4028245

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 485911W1247000 / 001 390097/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 485911W1247000 / 001 390097/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2026

Téléphone : 03 80 52 64 70 **Fax :** 09 70 32 69 03

Portable : 07 86 26 02 59

Responsabilité légale :
JOLY BENOIT GÉRANT

Site Internet :

E-mail : contactsarlgentil@orange.fr

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 109 462 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	6	21/11/2022
3123	Tuiles plates (Technicité supérieure)		14/11/2022
3133	Ardoises (Technicité supérieure)		14/11/2022
3153	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité supérieure)		14/11/2022
	Nombre total de qualifications : 4		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

27/10/2026 13:31

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.